SANTÉ

ARCHE DE NOÉ, VERSION BERGERIE

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ

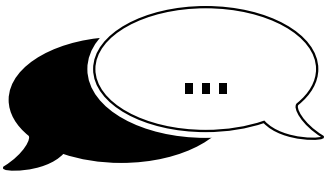

M. Noé St-François d'Assise : *Doc, j'ai un troupeau de moutons et mes enfants veulent qu'on se procure un cheval. Puis-je le garder dans mes installations de bergerie?*
Dr Doolittle jr : *je sais que ta famille et toi aimez avoir beaucoup d'animaux, mais on s'en parlera aujourd'hui lors de ma visite à ta ferme.*

La question de la cohabitation de plusieurs espèces animales dans les bergeries revient assez fréquemment. Il y a un certain nombre d'informations et de précautions à prendre lorsqu'il est nécessaire de faire cohabiter des espèces animales différentes. Évidemment, le but de cet article n'est pas de faire une description très détaillée de toutes les conditions possibles, mais d'énumérer les principales conditions pouvant mettre en danger les ovins et l'autre espèce animale introduite. Il serait aussi impossible de couvrir l'ensemble des espèces animales pouvant se retrouver en bergerie. Ainsi, attardons-nous plutôt aux principales situations susceptibles de se produire au Québec.

Des dangers inhérents

D'emblée, des paramètres d'élevage de base différents peuvent nuire à une cohabitation réussie.

- Une alimentation parfois fort différente : on peut même retrouver des aliments ou des ajouts aux intrants potentiellement toxiques pour une autre espèce.
- Des conditions d'ambiance idéales fort différentes aussi.
- Des espèces qui se côtoient difficilement quant à leur comportement, et du stress qui en découle pour les espèces visées.
- La présence de maladies qui traversent la barrière d'espèces.

Réglons en premier le cas des parasites… Sauf pour certains ruminants (chèvres, camélidés et un peu les bovins), les parasites gastro-intestinaux sont spécifiques d'espèces et présentent donc peu de danger pour les moutons. Ceci peut vous aider dans la gestion du parasitisme au pâturage, par exemple dans l'alternance entre des espèces différentes dans les parcelles ou par la cohabitation de moutons et d'autres espèces quand cela est possible. Les parasites gastro-intestinaux d'une espèce seront dilués sur le pâturage par les parasites gastro-intestinaux d'une autre espèce. Par contre, il faut être attentif à la régie de l'herbe, puisque certaines espèces rasent l'herbe plus courte, ce qui peut engendrer un manque d'herbe pour une autre espèce. Il ne faut cependant pas oublier les parasites externes puisque bien que plusieurs, comme les poux, soient spécifiques d'espèces, certaines mites et les puces peuvent se transmettre d'une espèce à l'autre. Donc avant toute introduction d'animaux, un examen attentif pour les parasites externes devrait être effectué.

Survol de quelques espèces susceptibles de cohabiter avec les ovins

1. Les **CHIENS** peuvent être des alliés précieux dans le travail en bergerie. Par contre, ils peuvent être porteurs de néospora, un agent pouvant être responsable d'avortements chez les petits ruminants. Les canidés peuvent aussi être des hôtes définitifs de sarcosporidies qui causent la myosite éosinophilique chez les moutons. Les chiens non vermifugés qui souillent les aliments et la litière des moutons peuvent provoquer, par exemple, des migrations larvaires accidentelles qui pourront entraîner la confiscation du foie ou d'autres parties de la carcasse.
2. Les **CHATS** peuvent aussi être responsables d'agents d'avortement chez la brebis, comme la toxoplasmose, en déféquant dans les parcs ou en contaminant les aliments destinés aux ovins.
3. Les **CHEVAUX** peuvent difficilement vivre dans un air ambiant de bergerie. Ils sont très sensibles aux poussières et à l'ammoniaque dégagée par l'accumulation de litière. Ces conditions peuvent souvent conduire le cheval à des problèmes respiratoires majeurs (bronchite allergique, emphysème, etc.). Les ionophores, le lasalocide sodique et le monensin sont très toxiques pour le cheval et conduiront à sa mort s'il ingère de la moulée médicamentée avec ces produits.
4. Pour les **PORCS**, il y a peu de maladies qui traversent la barrière d'espèce. On doit tout de même parler de l'érysipèle du porc (rouget) qui peut causer de l'arthrite chez les agneaux. Par contre, il faut souligner que les aliments pour les porcs contiennent souvent des niveaux de cuivre potentiellement toxiques pour les moutons.
5. Pour les **BOVINS** qui cohabitent avec les moutons, le plus grand danger demeure la transmission de la fièvre catarrhale maligne du mouton vers le bovin. Les moutons sont porteurs sans symptômes. Par contre, si un bovin contracte cette maladie, il en meurt très fréquemment. Pour sa part, le bovin peut être atteint de la diarrhée virale (BVD) qui peut provoquer des avortements chez les brebis (maladie de Border).
6. Les **OISEAUX** de tout type peuvent présenter un réel danger, et ce, pour différentes raisons. Dans les bergeries, on peut rencontrer principalement des poules, mais il y a aussi tous les oiseaux de l'extérieur qui pourraient entrer librement. Ils peuvent contribuer à rendre l'air ambiant malsain pour les moutons s'ils sont en grand nombre. Et

s'ils sont en liberté, ils peuvent, par leurs fientes, contaminer les parcs, les mangeoires, etc. Ils sont possiblement porteurs de salmonelles, de chlamydia et de campylobacter qui peuvent causer des problèmes majeurs de santé chez les petits ruminants. Comme pour les porcs, les dindes sont aussi porteuses d'érysipèle.

7. Concernant les **LAPINS**, les dangers liés à leur cohabitation avec les ovins semblent être limités, surtout s'ils sont gardés en cage. Il faut principalement s'assurer que les conditions de vie et de bien-être des moutons et des lapins soient compatibles.
8. Pour les **CHÈVRES**, il faut assumer que la plupart des conditions sont transmissibles d'une espèce à l'autre.
9. Les **ÂNES** sont utilisés comme gardiens de troupeau contre les prédateurs. Peu de problèmes de santé sont rencontrés, puisque c'est un animal assez rustique. On mentionne parfois des comportements agressifs de certains individus envers les moutons.
10. Les **CAMÉLIDÉS** (lamas et alpagas) partagent quelques maladies avec les ovins telles que la cryptosporidiose et la toxoplasmose. Ils peuvent aussi être potentiellement atteints par le virus de la diarrhée bovine (BVD), comme c'est le cas pour les bovins.

Précautions pré-introduction

Certaines conditions comme la fièvre Q, la teigne et la paratuberculose peuvent être présentes chez plusieurs espèces. C'est un élément à considérer avant l'introduction d'animaux en bergerie. Donc avant l'achat et l'introduction dans la bergerie, il est souhaitable qu'un examen vétérinaire soit effectué, et possiblement des analyses de laboratoire selon l'espèce visée. On parle ici, par exemple, de coprologies pour les parasites gastro-intestinaux et de tests sérologiques pour certaines maladies ou zoonoses non désirées. Lors de l'examen, le vétérinaire pourra dresser un tableau des précautions à prendre et renseigner l'éleveur sur les risques d'achat. Il sera également en mesure d'évaluer l'état de santé, de logement et de bien-être des animaux présents. La quarantaine est aussi très importante à réaliser. Il faut consulter son vétérinaire pour connaître les détails entourant une bonne quarantaine et pour aussi permettre aux nouveaux animaux de bien s'acclimater à leur nouvel environnement.

Des zoonoses sont présentes dans chaque espèce convoitée (voir encadré). En multipliant le nombre d'espèces dans une structure d'élevage, on augmente donc le risque de contracter plus de zoonoses. L'acheteur devra bien se renseigner sur les conditions de vie, l'alimentation, le comportement et les éléments de bien-être à fournir aux nouvelles acquisitions.

Quelques zoonoses rencontrées pouvant provenir de plusieurs espèces :

- *Teigne*
- *Fièvre Q*
- *Gale*
- *Toxoplasmose*
- *Listériose*
- *Salmonellose*
- *Cryptosporidiose*

Les fermettes touristiques ainsi que les tables champêtres sont de plus en plus populaires au Québec. Cet état de fait a un impact sur les décisions à prendre pour constituer ce type d'élevage. Votre vétérinaire, votre agronome, vos conseillers techniques et le personnel du MAPAQ sont des alliés incontournables à consulter AVANT la prise de décisions.

Que retenir?

L'idéal est de ne pas mélanger différentes espèces pour tous les motifs énumérés précédemment. Il est préférable d'aménager des espaces qui sont propres à chaque espèce et qui correspondent à leurs besoins spécifiques. Il faut également adopter un certain nombre de mesures de biosécurité pour limiter le transfert de maladies. Finalement, il faut garder en tête ces différentes pistes de réflexion avant de passer à l'action, ceci pour la santé et le bien-être de tous vos animaux! ■